

Remise médaille du mérite agricole, par
Alain MARLEIX ancien ministre.



Le Mot du Maire

**« La vraie générosité envers l'avenir
consiste à tout donner au présent »**

Albert CAMUS

Chères Menétoises, chers Menétois,

Vous avez entre vos mains le 6ème numéro du bulletin municipal. Comme les précédents, il est riche d'informations et je formule le souhait qu'il réponde à vos attentes et à vos questions.

Mon propos veut souligner à travers les points que je vais aborder, le souci permanent qui aura été le nôtre depuis 6 ans : mener à bien et simultanément des projets et actions complémentaires qui assurent le développement de notre commune et bonifient son image.

Parmi les plus significatifs de cette année, je retiendrai :

- L'école, grâce à une action conjuguée, mairies (Menet, Valette, La Monnelie, Saint-Etienne de Chomeil) enseignants, parents d'élèves, D.D.E.N., nous avons conforté les effectifs,
- L'urbanisation de l'ex parcelle CHALVIGNAC-REVIAl ; grâce au concours important de l'atelier rural d'urbanisme (A.R.U.), après une consultation de tous les riverains et une large information, nous serons en mesure de proposer des lots viabilisés dès la fin de l'année,
- Le nouveau village de vacances ; il avance à grands pas et l'après midi du 12 août vous sera spécialement réservé pour que vous puissiez en faire une première découverte où, en présence du délégataire David SAUTEJEAU, nous répondrons à l'ensemble de vos questions,
- Le sentier la coulée bleue ; le dossier avance bien,
- Menet petite cité de caractère ; telle était notre ambition, dès l'automne ce devrait être réalité car le cahier des charges est majoritairement respecté et la commission nationale de validation devrait se prononcer positivement dès l'automne,
- Enfin dans quelques jours vous pourrez vous procurer un très beau livre sur Menet, vu par un œil extérieur.

Je vous souhaite une bonne et agréable lecture.

Le Maire,
Alexis MONIER

Visite de Bernard DELCROS, vice-président du Conseil Général, président Logisens.



Visite des élus de Besse et de la Communauté de Communes du Sancy.

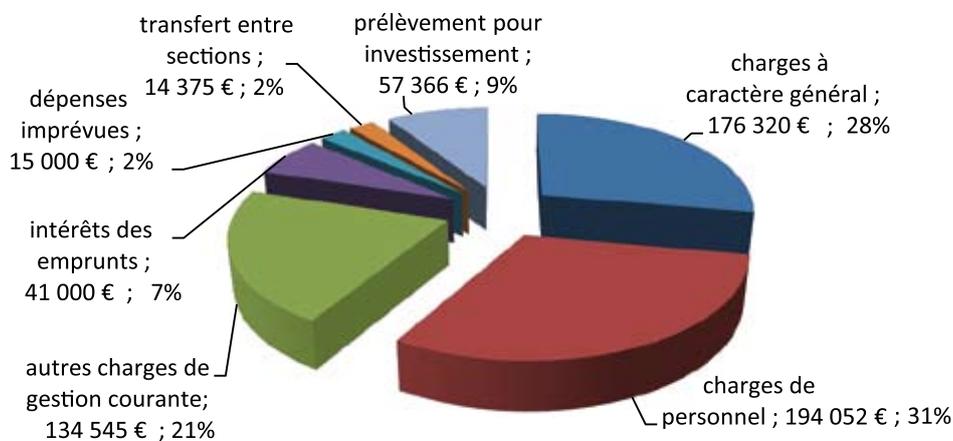


Inauguration des bâtiments communaux avec Alain Marleix ancien ministre et député.



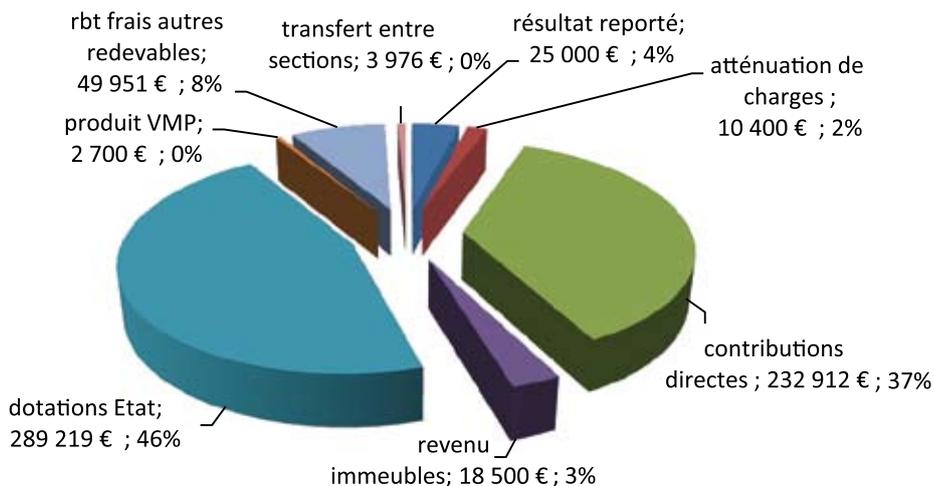
LE FONCTIONNEMENT

Budget principal - Prévisions dépenses montant total : 632 658€



La section de fonctionnement est équilibrée à 632 658 € après un résultat reporté de 25 000 € et un virement à la section d'investissement de 57 366 €

Budget principal - Prévisions recettes montant total : 632 658€



Les principales recettes sont les contributions directes 232 912 € et les dotations et participations de l'Etat 289 219 € (en baisse de 144 €)

Mairie

ouverture au public
9h. à 12h. - 14h. à 17h.
lun, mar, jeu, vend
9h. à 12h. le mercredi
Tél. 04 71 78 30 69

**Agence Postale,
Bibliothèque
municipale**

ouverture au public
9h.30 à 12h.
lun, mar, mer, jeu, ven et
sam.

Piscine Municipale

10h. à 12h. - 14h. à 19h.
Lundi, mardi, jeudi,
vendredi, samedi
et dimanche

Encombrants

Le ramassage des encombrants a lieu tous les derniers lundis de chaque mois par les employés municipaux. S'inscrire à la mairie !

**Déchetterie
de Roches-Hautes**

du lundi au samedi
de 9h. à 12h. et 14h. à
17h.

Fiscalité

Le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation des taux communaux d'impôt.

Taux d'imposition

taxe d'habitation : 17.89 %, produit : 100 595€

foncier bâti : 23.77 %, produit : 83 005€

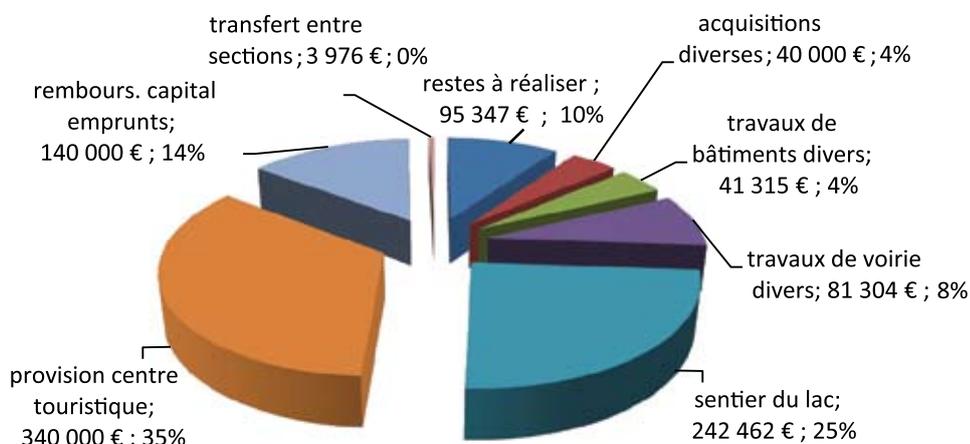
foncier non bâti 82.62 %, produit : 35 444€

attribution compensatrice taxe professionnelle par la Communauté de Communes : 13 868 €

Budgets annexes : la commune de Menet compte également un budget annexe pour le budget du village de vacances, et depuis cette année le budget du lotissement dont les prévisions s'élèvent en fonctionnement à 350 000 € et en investissement à 150 000 €

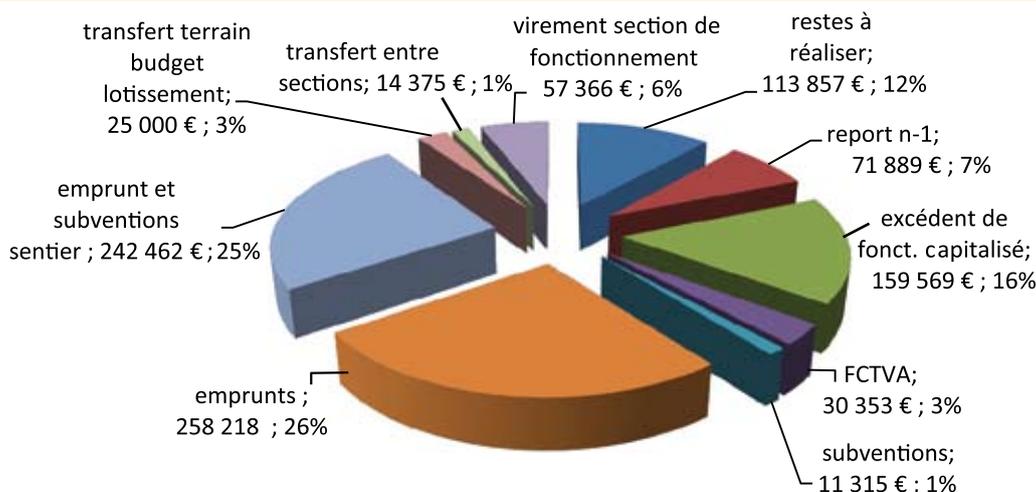
L'INVESTISSEMENT

Budget principal - Prévisions dépenses montant total : 984 404€



95 347 € de report d'opérations d'investissement pour des travaux en cours et dans les opérations nouvelles le sentier du lac

Budget principal - Prévisions recettes montant total : 984 404 €



Pour le lotissement, un budget annexe a été créé. Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 350 000 € et en investissement à 175 000 €

Subventions restant à encaisser

Eglise : 16 700€

Voirie : 29 000€ (FEC 2011)

Station d'épuration : 22 500 €

Subvention Fours : 15 339 €

Travaux de restauration de bâtiments et ateliers municipaux : 22 370 €

Autres subventions :

Retable Eglise : 11 315 €

Provision :

Centre touristique village de vacances : 340 000 €

Emplois aidés

Les 2 contrats aidés en cours dont bénéficient Cécile LAURENS FROGER et Marie Paule FAZENDA, qui interviennent essentiellement aux écoles, à la cantine et à la piscine, ont été renouvelés pour un an, au cours du mois de juin.

Le coût de ces contrats est pris en charge par l'Etat à 90%.

CCAS : repas des aînés



Cette journée, organisée le 25 novembre 2012 par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité est l'occasion de rompre l'isolement et de resserrer les liens. Comme chaque année à la même époque, nous sommes heureux de retrouver nos aînés autour d'un repas offert en signe de respect et d'amitié. Plus de 70 convives se sont retrouvés dans la salle Saint Pierre, fraîchement repeinte, autour d'un excellent repas.

OU EN SONT LES CHANTIERS ?...

Restructuration des hébergements du village de vacances

Une succession d'aléas inhérents à tout projet ont retardé le lancement des travaux initialement prévus à l'automne 2012. Depuis décembre, les entreprises retenues lors de l'appel d'offres lancé par la communauté de communes du Pays Gentiane, maître d'ouvrage de l'opération s'affairent pour livrer le chantier au 1^{er} octobre 2013. Le travail réalisé à ce jour laisse présager de la qualité architecturale des volumes construits.

Quatorze unités d'hébergement, un bâtiment d'accueil et un bâtiment d'animation ont été reconstruits en balcon sur le lac. Conçus dans une démarche bioclimatique en utilisant les apports énergétiques renouvelables (solaire, inertie thermique

des matériaux, limitation des surchauffes estivales, éclairage naturel avec de grandes baies), l'ensemble des bâtiments répond aux critères de classement trois étoiles, respecte les prescriptions du cahier des charges NATITUDE de la région AUVERGNE, les engagements de la charte Européenne du tourisme durable et du label THPE (très haute performance énergétique).

Il s'agit d'une réalisation ambitieuse dont l'objectif était de requalifier le site afin d'accroître l'attractivité du pays Gentiane et valoriser les atouts du lac de Menet.

La communauté de communes du Pays Gentiane a recruté un exploitant en la personne de David SAUTEJEAU pour une durée de trois ans par l'intermédiaire d'une délégation de service publique. Sa mission sera d'assurer la gestion, l'exploitation et commercialisation du village de vacances.

Le montant des travaux HT est de 1 983 766,37€ subventionné à 80% par l'Europe, l'Etat, la Région, le conseil général et la communauté de communes. Le fonds de concours de la commune sera de 20%



Voirie municipale



Suite au diagnostic global de la voirie, le conseil municipal a approuvé un projet de rénovation d'un montant de 80 000€ HT.

Certains travaux sont à ce jour terminés : accès chemin Puy de Menoyre relais TDF, élargissement et construction d'un mur de soutènement à Vinsac, aménagements à Montsistrier et Augoules, goudronnage route de Roudalhac. D'autres auront lieu dans l'été et le début de l'automne

- Route de la Clidelle par le Syndicat de cylindrage
- 2^{ème} tranche du village de Crayssac par la RMCL

RD 36

Dans le cadre du programme 2013 (réseau d'intérêt départemental et touristique) du Conseil Général, les travaux d'aménagement de la RD 36 (2^{ème} tranche) MENET-RIOM avancent à grand pas pour le plus grand plaisir des usagers et des Menetois. Nous remercions Mr Guy DELTEIL conseiller général pour son soutien et son implication.



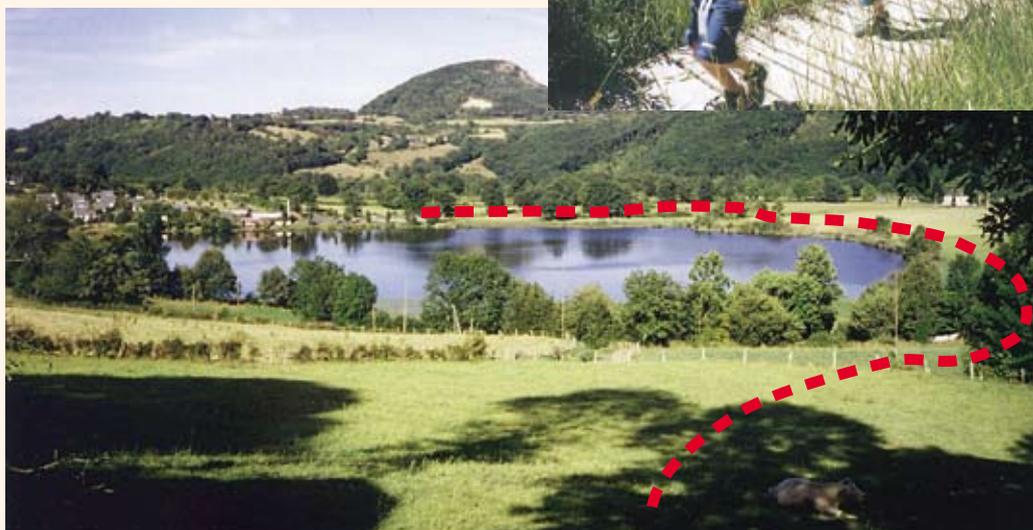
... ET LES PROJETS ?

Sentier du lac « la coulée bleue »

Il permettra de relier le village de vacances au bourg de Menet, de découvrir les atouts faunistiques, floristiques du lac et de créer un lieu de promenade agréable accessible à tous. Ce parcours de 600m de long d'une largeur de 2m partira de la maison forestière (route du Liocamp), longera les berges du lac, enjambera la rase via une passerelle et cheminera jusqu'à la piscine. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet IMPACT Conseil qui a déjà réalisé la station d'épuration.

Différents aménagements seront prévus : pontons de pêche dont un pour les personnes à mobilité réduite, mobilier en bois, caillebotis sur pilotis pour franchir les zones humides, panneaux thématiques. Les négociations foncières pour l'acquisition des parcelles sont pratiquement achevées. Des subventions ont été sollicitées dans le cadre du programme LEADER Europe.

Une réflexion est menée pour requalifier la plate-forme de l'actuel tennis pour l'aménagement d'une base de loisirs.



Patrimoine



Petites cités de caractère

Suite aux informations du bulletin précédent concernant ce dossier, la municipalité de MENET a déposé un dossier de candidature. La commission nationale d'homologation visitera le bourg cet automne. Une présentation des actions dans le domaine de la mise en valeur de son patrimoine bâti, des activités culturelles et touristiques sera réalisée ce jour là. Un label qui permettrait de renforcer l'attrait touristique et la notoriété de notre village sur le plan régional, voire national.

Église Saint Pierre

La mise en valeur de cet édifice se poursuit avec une attention particulière sur le mobilier cultuel. Certains retables ayant souffert des affres du temps et des infiltrations avaient besoin d'une cure de jouvence. Le maître autel (retable du XIX^{ème} siècle) est en cours de restauration et retrouvera sa place bientôt dans la chapelle St ROCH : coût de l'opération 14 450€HT, subventions : DETR 6 503€, conseil général 3 612€, crédit agricole 1 200€, commune 3 292€.

BREVES

Fleurissement

De nouveaux aménagements ont fleuri dans le bourg afin de donner plus d'éclat et de couleur dans le centre bourg. Témoignages d'artistes, des sculptures du symposium prennent place dans le paysage Menétois.



Nettoyage de l'environnement

Depuis quatre ans, la municipalité accompagne cette initiative citoyenne et environnementale lancée dès 1995 par le comité d'animation. Après les sites du pont de Crayssac et du lac (2010), le bois de la Bêche (2011), le pont du Clausou (2012), c'est une opération d'envergure dans l'emprise de la carrière du Liocamp qui a été réalisée par une dizaine de bénévoles. A proximité du parcours de randonnée du Puy de Menoyre, ce sont plus de 20m³ de déchets d'origines diverses qui ont été ramenés à la déchetterie. Une belle opération qui participe à l'embellissement général de la commune.



Logement et habitat

Le nouveau quartier de Menoire, une démarche innovante

La mise en place de l'Atelier Rural d'Urbanisme (ARU), inscrite dans la Charte 2013/2025 du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, a permis à la commune de bénéficier d'un soutien technique.

La mutualisation des compétences techniques et juridiques de cette équipe pluridisciplinaire constituée de représentants des services du Parc Régional des Volcans, du C.A.U.E (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, de la Direction Départemental des Territoires, apporte à la commune une aide en matière d'urbanisme et de conseil du début à la fin, dans la définition de son projet.

Dès septembre 2012, le Comité de Pilotage, constitué par un groupe d'élus et l'ARU, ont échangé sur le projet. Ainsi, les principaux enjeux et objectifs ont pu être définis.

Avril 2013, suite à la procédure de consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre, 4 groupements ont fait une offre et ont été auditionnés. L'équipe de maîtrise d'oeuvre retenue est le groupement Atelier Site-Architecture (architecte et paysagiste) associé au Cabinet CROS (géomètre) et BLG Environnement (Bureau d'études environnementales).

Juin 2013, planification du déroulement de la mission par phase et des modalités de la concertation.

La **1^{ère} phase** est lancée : diagnostic et repérage topographique.

A son issue, afin de favoriser les échanges, le maître d'œuvre proposera de réaliser les démarches suivantes :

- Le dialogue avec les riverains donnera lieu à une synthèse. Ces informations seront retranscrites dans des esquisses.
- Des réunions auront lieu pour la population intéressée dont les futurs habitants de manière à faire réagir les participants autour de l'esquisse produite. Ainsi, elle pourra être modifiée selon la pertinence des propositions.

La **2^{ème} phase** qui concerne l'étude d'avant-projet permettra de déposer la demande de Permis d'aménager avant la fin de l'année. Une fois obtenu, la commune pourra mettre en vente les lots.

Début 2014, les autres phases suivront : dossier loi sur l'eau, consultation des entreprises, lancement des travaux.

Un projet de vie partagé

Le site vallonné du futur quartier, situé entre le lotissement actuel, caractérisé par une urbanisation des années 1970, et le singulier village de Menoire, présente un atout majeur : sa proximité du bourg.

Le traitement de ce futur quartier d'habitations se fera en relation avec l'ambiance paysagère environnante, préservera l'existant (murets, haies..).

Les objectifs du projet :

- construire une mixité sociale, renforcer les liens sociaux et intergénérationnels
- créer des espaces publics communs qui favorisent la rencontre et redynamisent la vie collective du quartier (zone verte, jardins...)
- proposer une politique d'aménagement cohérente et concertée afin de favoriser les déplacements doux et sécurisés (à pied ou à vélo), diminuer la dépendance à l'automobile
- valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier
- proposer une densité cohérente et acceptable avec le territoire

dans lequel il s'inscrit, offrir une harmonie et un équilibre entre espace privé et espace public et espace construit et espace non construit

- proposer des terrains de superficies variables
- assurer la mixité fonctionnelle de part la proximité des commerces, des services et des équipements
- favoriser la sobriété énergétique : éclairage public, entretien des espaces, et assurer une gestion économe de l'eau (récupération des eaux de pluie..), faciliter le tri sélectif
- orienter vers une architecture adaptée au changement climatique
- présenter une offre diversifiée de logements, notamment pour les jeunes familles ou personnes âgées



Afin de respecter les objectifs du projet, la commune a choisi de mettre en place une assistance architecturale aux futurs constructeurs. Inscrit dans le projet de territoire 2013/2014 de la Communauté de Communes du Pays Gentiane, ce programme bénéficiera d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 57 000 € et d'un fonds de concours de la CCPG.



Rénovation des appartements de l'ancienne école

Le chantier arrive à son terme. Dès le mois de septembre 3 logements entièrement rénovés type T3 au 1^{er} et T4 au second étages seront mis en location par LOGISENS (Office Public de l'Habitat).

Par ailleurs les logements du rez-de-chaussée auront bénéficié de travaux de restauration : réfection des installations électriques, sanitaires et peintures.

RPI MENET-VALETTE

L'école poursuit son développement grâce à la stabilité de ses effectifs et aux multiples projets proposés par les enseignants.

De nouvelles familles installées sur notre commune et les communes voisines, sensibilisées par l'intérêt et les atouts de nos deux écoles communales, ont inscrit leurs enfants pour la prochaine rentrée.

Rythmes scolaires :

Application de la réforme : pas de grand changement. Le projet ayant été validé par la Directrice Académique, la semaine sera organisée de la façon suivante :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : classe de 9H à 12H et de 13H30 à 16H
- mercredi classe de 9H à 11H et de 11H à 12H soutien scolaire ou activités périscolaires .

Le départ du car des écoles se fera à partir de 16h et 12h le mercredi.

Une année très riche en rencontres et activités. Tout au long de l'année scolaire plusieurs projets ont été menés :

- **Biodiversité** : hôtel des insectes
- **Atelier cuisine** : galette des rois
- **Arbre de Noël** : des cadeaux pour tous
- **Musique, danse et culture** : dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes du Pays Gentiane
- **Permis piéton** : apprentissage citoyen
- **Rencontres sportives** : avec l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire
- **Raid Socle** : Le Lioran, cadre des meilleures performances
- **Fête des Ecoles** : une superbe réussite
- **Voyage scolaire** : volcanisme et paysages

L'ensemble de ces projets, multiples et variés, est mené à bien grâce au travail et l'investissement de l'équipe pédagogique, l'accompagnement au quotidien du personnel communal et le soutien financier de l'Association des Parents d'Elèves, sans oublier la motivation des enfants. Vous pouvez retrouver l'illustration de tous ces moments forts sur le site de l'école : <http://ecoledemenet.monsite-orange.fr>

- **Les bouchons d'amour** : une action citoyenne de solidarité





PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2013

5, 6, 7 juillet : *fête patronale de la St Pierre*

12 au 21 juillet : *symposium international de sculpture sur pierre (expo, conférences, nocturne, balade chemin des pierres)*

14 juillet au 20 août : *expo loisirs créatifs couvent St Joseph*

17 juillet : *opéra ballet « Equinoxe » avec la Cie Euroculture (21h église St Pierre)*

25 juillet au 11 août : *expo peintures et sculptures chez Marguerite*

28 juillet : *marché d'été (vide greniers, produits du terroir, animation avec la confrérie des Gencianaires et le Swing Marching Band)*

XXX^{ème} édition des Nuits musicales de MENET

- 20 juillet : KUMISA GOSPEL (21h église St Pierre)
- 27 juillet : TAMARA Quintett (21h en plein air)
- 28 juillet : récital piano avec Miquel VILLALBA (18h église St Pierre)
- 1 août : récital piano quatre mains Miquel VILLALBA et Jordi MASO (21h église St Pierre)
- 9 août : J-C BORELLY et sa trompette d'or (21h église St Pierre)
- 14 août : Bal de LAVACH' dîner concert (21h en plein air)

2 août : *fête du four de Craysac*

3 et 4 août : *fête de la Gane d'Ensalers*

12 août : *accueil de tous les Menetois (18h village de vacances)
journée dédicace avec Philippe Roucarie et Daniel Brugès, présentation du livre sur Menet*

21 août : *randonnée à thème « Les monts du Cantal »*

12 septembre : *chorale Saint-Rémy (21h église St Pierre)*

27 octobre : *foire agricole et commerciale de la St Martin*

2 novembre : *concours de soupes et veillée auvergnate (18h salle polyvalente)*

7 décembre : *téléthon Menetois*